



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION PRIX D'ALPHABÉTISATION

Pour célébrer les accomplissements en alphabétisation en Nouvelle-Écosse

Mises en candidature de la Nouvelle-Écosse 2011

Message du premier ministre Darrell Dexter



L'amélioration de la littératie et des compétences essentielles est la clé de l'amélioration de la vie de tous les Néo-Écossais. En plus d'augmenter la productivité de la main-d'œuvre et les possibilités d'emploi, l'amélioration de la littératie et des compétences essentielles entraînerait une plus grande confiance et un engagement plus solide envers la famille, la communauté et la société civile.

Il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles la nouvelle stratégie néo-écossaise « Des emplois ici » met l'accent sur la croissance de l'économie et vise à aider les Néo-Écossais à acquérir de nouvelles compétences et à apprendre de nouvelles technologies, en offrant davantage de possibilités d'apprentissage, de développement des compétences et de formation en apprentissage.

En reconnaissance de l'importance de l'alphabétisation pour le bien-être social, économique et financier de notre pays et de ses citoyens, les premiers ministres canadiens ont établi le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération, qui est décerné annuellement pour célébrer les accomplissements dans le domaine de l'alphabétisation. En Nouvelle-Écosse, ce prix est remis à un apprenant adulte qui a réalisé des progrès exceptionnels tout en faisant preuve de leadership dans sa communauté, son lieu de travail ou son école.

Profitez de cette occasion pour reconnaître un apprenant adulte exceptionnel dans votre communauté en proposant sa candidature au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2011. Vous appuyerez ainsi les nombreux adultes néo-écossais qui ont pris des mesures importantes pour améliorer leur éducation et leurs compétences professionnelles. Ils sont des modèles à suivre qui motiveront les autres à faire de même. Veuillez donc soumettre vos candidatures dès aujourd'hui.

Cordialement,

Darrell Dexter
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Qu'est-ce que le Conseil de la fédération?

Le Conseil de la fédération est formé des 13 premiers ministres provinciaux et territoriaux qui travaillent ensemble à plusieurs initiatives clés très importantes pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Qu'est-ce que le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération?

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération est un prix national qui souligne les accomplissements exceptionnels en alphabétisation. Ce prix a été décerné pour la première fois en 2005 par les premiers ministres du Canada. Un prix est décerné chaque année à un récipiendaire dans chacune des provinces et chacun des territoires en reconnaissance de ses réalisations exceptionnelles dans le domaine de l'alphabétisation.

Qui peut recevoir une nomination?

Pour être admissible, la personne doit :

- être une apprenante adulte, âgée de 19 ans et plus, qui ne fréquente plus une école publique;
- être résidente de la Nouvelle-Écosse;
- avoir progressé de manière exceptionnelle dans son apprentissage; et
- avoir fait preuve de leadership au sein de sa communauté, de son milieu de travail ou de son école.

De quelle façon la personne lauréate sera-elle choisie?

Un comité de sélection composé d'éducateurs et de représentants d'entreprises et d'organismes communautaires sera chargé d'examiner les candidatures et de choisir le ou la récipiendaire.

Que recevra la personne lauréate du prix?

Le lauréat ou la lauréate du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération se verra décerné un médaillon et un certificat de mérite par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Son nom et l'année durant laquelle le prix a été décerné seront inscrits sur le médaillon ainsi que l'insigne du Conseil de la fédération. Le ou la récipiendaire du prix pour chaque province et territoire est officiellement annoncé(e) lors de la réunion annuelle du Conseil de la fédération. En Nouvelle-Écosse le prix est présenté en septembre.

Procédure pour la mise en candidature d'un(e) apprenant(e) adulte exceptionnel(le)

Veillez fournir :

1. Un formulaire de mise en candidature dûment rempli (voir ci-joint).
2. Une histoire personnelle écrite par la personne proposée et décrivant les résultats obtenus en matière d'apprentissage et ses réalisations personnelles, notamment en ce qui concerne :
 - le développement des capacités de lecture et d'écriture
 - la participation communautaire
 - le développement personnel et des compétences en leadership
 - tout autre prix de mérite ou de reconnaissance décerné à la personne proposée.

Le texte de la personne proposée ne doit pas dépasser deux pages et peut être imprimé ou écrit lisiblement à la main. On peut lui offrir de l'aide pour écrire l'histoire.

3. Deux lettres d'appui :
 - une des lettres doit provenir d'une personne représentant un programme d'apprentissage des adultes auquel participe la personne proposée
 - l'autre lettre peut provenir d'une personne ayant été inspirée par le candidat ou la candidate — soit un employeur, un organisme communautaire ou un autre apprenant.

Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser deux pages et peuvent être imprimées ou écrites lisiblement à la main. Elles doivent comprendre des exemples précis justifiant la mise en candidature de la personne proposée.

Aide-mémoire pour la mise en candidature :

- un formulaire de mise en candidature dûment rempli
- une histoire personnelle écrite par la personne proposée
- deux lettres d'appui
- l'enveloppe contenant le document de mise en candidature doit porter la marque postale pas plus tard que le vendredi 29 avril 2011
- la trousse de mise en candidature doit être envoyée à l'adresse suivante :

Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération
Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Division de l'éducation aux adultes
2021, rue Brunswick, 4^e étage
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9
(902) 424-3820

Pour télécharger un formulaire de mise en candidature ou obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web : www.goNSSAL.ca

Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération

Formulaire de mise en candidature

Renseignements généraux sur la personne proposée

Écrire en lettres moulées S.V.P. et signer le formulaire.

NOM

ADRESSE POSTALE

VILLE

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

PROVINCE

CODE POSTAL

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

TÉLÉPHONE (DOMICILE)

TÉLÉPHONE (TRAVAIL)

COURRIEL

Je, _____, accepte que ma candidature soit soumise pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération. J'atteste que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont justes, et j'autorise l'utilisation et la communication de ces renseignements par la Province de la Nouvelle-Écosse et le comité de sélection du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération à seule fin d'évaluation dans le cadre du processus de sélection des récipiendaires. Si ma candidature est retenue, j'autorise les responsables à publier mon nom, mon âge, le nom de ma ville natale, les détails relatifs à la sélection ainsi que ma photo dans les médias. J'autorise également le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à utiliser ces renseignements dans les publications officielles à des fins de promotion du Prix.

SIGNATURE DE LA PERSONNE PROPOSÉE

Renseignements généraux sur le proposant

Écrire en lettres moulées S.V.P. et signer le formulaire.

NOM

ADRESSE POSTALE

VILLE

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

PROVINCE

CODE POSTAL

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

TÉLÉPHONE (DOMICILE)

TÉLÉPHONE (TRAVAIL)

COURRIEL

SIGNATURE DU PROPOSANT